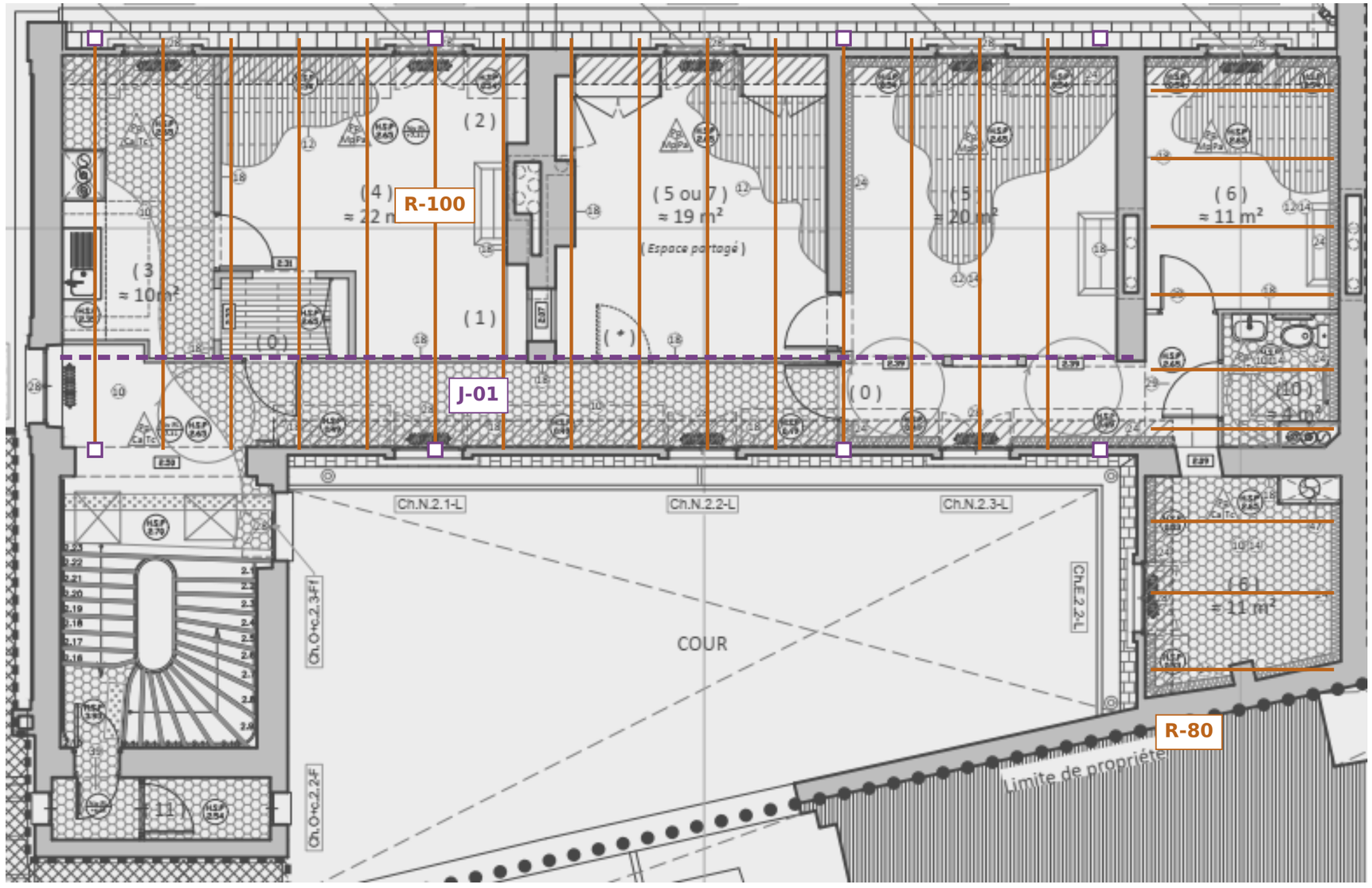
SYN-03 | R+1 — projection du plancher bas du R+2

Renforcement des solives par plats et désolidarisation de la cloison du couloir R+1.

PROJET — SYNTHÈSE DES DISPOSITIONS ET PRESCRIPTIONS



R-100 — SOLIVES IPE 100

Deux plats 45 × 15 mm en acier S355 : un sur la semelle supérieure, un sur la semelle inférieure. Section finale du projet : hauteur 130 mm. Renforts continus sur les longueurs efficaces définies au plan de soudage.

R-80 — SOLIVES IPE 80

Un seul plat supérieur 36 × 8 mm en acier S355, dans les travées courtes adjacentes à l’aile haute. Portée du modèle : 3,00 m.

J-01 — CLOISON DU R+1

Désolidariser les solives renforcées de la tête de cloison. Joint fonctionnel de base 45 mm minimum, avec produit souple compatible avec le mouvement, l’acoustique et le feu. Aucun calage dur ; maintien latéral coulissant de la cloison.

ORDRE IMPÉRATIF

Délester et étayer → poser et contrôler les plats → stabiliser la cloison → ouvrir le joint par séquences → transférer progressivement les charges → rétablir les protections. Phasage PHA-02 et détail DET-02.

Parti structurel : aucune poutre longitudinale nouvelle et aucun poteau nouveau sous le plancher bas du R+2. Les renforts par plats et le joint J-01 forment une seule intervention coordonnée.

Limite de prestation au R+2 : le plancher bas est renforcé ; le plancher haut et la charpente ne font pas l’objet d’un renforcement dans le présent dossier. Fond architectural du R+2 ; la cloison du R+1 est figurée en projection fonctionnelle.

M-01 — Réorienter localement les lambourdes et rétablir leurs appuis sur les solives.
M-02 — Rétablir les protections et finitions sans pont rigide au droit du joint J-01.